

Gaël CALLONNEC  
Candidat Europe Ecologie Les Verts  
aux élections législatives dans la  
7eme Circonscription des Yvelines  
[Callonnec.legislatives2012@gmail.com](mailto:Callonnec.legislatives2012@gmail.com)

A l'attention de Madame PARAVY,  
Présidente du COPRA  
311 rue Pasteur 78955 Carrières sous Poissy  
[c.paravy@sfr.fr](mailto:c.paravy@sfr.fr)

Objet : Signature de la résolution du COPRA contre l'A104

Madame,

Je soutiens sans réserve le combat que le COPRA mène contre l'A104 depuis de nombreuses années. C'est pourquoi je souscris à l'ensemble des engagements qui figurent dans la résolution que vous avez adressée à tous les candidats aux élections législatives.

L'Etat a relancé le projet d'A104, en accord avec tous les élus des communes concernées. Cette autoroute urbaine nous est désormais présentée comme l'artère vitale qui irriguera le « Grand Paris ». Ce projet ubuesque prévoit : l'urbanisation massive de la boucle de Chanteloup, de l'Hautil et de la Seine-aval, la création d'un port démesuré en face d'Andrésey et de Conflans.

Loin de décongestionner notre territoire, ce projet va aggraver son asphyxie. L'A104 drainera vers Achères 100 000 voire 120 000 véhicules selon les estimations du Ministère des transports, ce qui représente le double de la circulation actuelle sur la RN184. Le Département, soutenu par l'Etat, prévoit de prolonger l'A104 de manière éhontée, en réalisant le pont d'Achères et un nouvel axe comportant 2X2 voies entre la RD30 et la RD190, sur des sites remarquables, afin de rabattre le trafic vers l'A13, via Andrésey, Chanteloup, Triel, et Vernouillet. A cette première estimation, il faudra ajouter :

- le supplément de transit d'un minimum journalier de 3 000 poids lourds généré par l'activité du futur port d'Achères, qui sera plus grand encore que celui de Gennevilliers, avec une capacité de stockage de 300 000 containers (soit l'équivalent de l'ensemble du trafic fluvial actuel de containers en Ile de France)
- le nombre de véhicules supplémentaires induits par le projet d'urbanisation massive de la Confluence, qui prévoit de porter sa population de 350 000 à 500 000 habitants.

L'appel d'offre concernant l'étude de faisabilité de l'A104 prévoit, qu'au mieux, les 2/3 du tracé conflanais (du Nord-Est au Sud-Ouest du territoire communal) seront en surface, même si l'option d'un tunnel en sous fluvial est jugée faisable. Or il est certain que l'Etat y renoncera à cause de son coût exorbitant. Dans un courrier du 15 décembre 2011, le Ministre des transports a déjà expliqué qu'il n'a pas les moyens de la financer. Il a chiffré ce projet à environ 3 milliards d'euros pour 16 Km, soit le double de l'estimation faite lors de l'enquête publique qui portait sur 22 km. L'ensevelissement du tronçon conflanais coûterait donc au bas mot 1,5 milliard. C'est un coût exorbitant pour un ouvrage titanesque. Et pour cause, le lit de la Seine est instable car il est composé de sable et de calcaire grossier, d'où la présence de profondes sablières sur les rives d'Achères. Il faudrait donc creuser un tunnel sous plusieurs mètres de fond et l'étirer sur plusieurs centaines de mètres de long, pour permettre aux véhicules de remonter en pente douce le plateau de Conflans, haut de 35 mètres.

Je refuse ce projet ruineux qui saccagera nos paysages, qui entraînera une hausse inacceptable de la pollution sonore et atmosphérique ainsi qu'une recrudescence des émissions de gaz à effet de serre. Alors que le prix du pétrole explose et que la communauté scientifique nous presse d'agir contre le réchauffement climatique, l'urgence doit être à l'amélioration et à l'extension du réseau de transport en commun, engorgé : bus interurbains en sites propres, prolongement du RER E vers Mantes la Jolie, augmentation du nombre de trains vers Saint-Lazare et création d'une ligne Cergy-Saint Quentin (dont le coût est 6 fois inférieur au projet A104) pour soulager le RERA. Cela sera bien plus créateur d'emplois et ce sera ma priorité.

Gaël CALLONNEC

Conflans s/s la Seine le 03 mai 2012  
